

MAIRIE DE PLUMELIN

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix janvier à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de PLUMELIN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de PLUMELIN sous la présidence de Monsieur GUEGAN Pierre, Maire.

Etaient présents : Monsieur GUEGAN Pierre, Madame CONAN Patricia ,Monsieur LE NET Serge, Madame LE GAL Martine, Monsieur BOURGES André, Monsieur LORIC Roland, Monsieur BERNARD Didier, Madame LE BOULER Isabelle, Monsieur LORGEUX Éric, Madame LIDURIN Christelle, Monsieur BERNARD Anthony, Madame LE BOULER Sabrina, Monsieur LE BOULAIRE Nicolas.

Etaient absents excusés : Monsieur ROSELIER Frédéric, Madame MARECHAL Corinne, Monsieur LE SOLLIEC Patrick, Monsieur ADRIAN Daniel, Madame BERTHELOT Céline, Madame LE PALLEC Noëlle.

Etaient absents : Monsieur LECLERC Arnaud, Madame LE GALLIARD Marie, Madame LE RAY Béatrice.

Secrétaire : Madame LIDURIN Christelle.

APPROBATION DU PRECEDENT PROCES VERBAL

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2016.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal désigne Madame LIDURIN Christelle en qualité de secrétaire de séance.

ATTRIBUTION DE MARCHE POUR LE RACCORDEMENT DE LA RESIDENCE DES AJONCS

Les travaux de raccordement de la Résidence des Ajoncs concernent la pose d'une conduite sur une longueur estimée de 150 mètres sur le terrain réservée pour la Résidence Kerentrée 2. Suite à la consultation, le cabinet CEA de Guénin a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre et lancer le marché (Estimatif : 26550€ HT)

Monsieur le Maire précise que trois propositions ont été reçues et étudiées pour ce marché. L'étude des offres a été menée conjointement avec le cabinet CEA et le maire. Les trois offres de déclinent ainsi :

- PICAUT : 25750€ HT
- SBCEA : 24900€ HT
- COLAS : 14310€ HT

Monsieur Le Maire souligne qu'après étude, les trois offres sont conformes et répondent au cahier des charges. Dans ces conditions il est proposé de retenir l'offre la moins disante.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité décide d'attribuer le marché à l'entreprise COLAS pour un montant de 14310€ HT et d'autoriser le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer l'ensemble des documents relatifs à l'exécution de cette délibération..

Monsieur Le Maire informe que la première réunion de travaux se tiendra le Mercredi 18 janvier à 14h sur place.

BUDGET GENERAL - AUTORISATION DE MANDATEMENT DE DEPENSES

Jusqu'à l'adoption du budget le conseil municipal doit délibérer pour autoriser les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Considérant ces dispositions autorisant à liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif de 2017, Monsieur Le Maire explique qu'il est nécessaire d'engager les dépenses suivantes :

Chapitre	Article	Montant	Libellé
20	2031	36 000€	Convention d'assistance administrative avec BSH
204	2041582	3 061 €	Extension électrique individuel - Kermaria

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, à liquider et à mandater les dépenses ci-dessus au budget général avant le vote du budget 2017 de Plumelin et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

CONSTRUCTION BATIMENT COMMUNAL

Les travaux de réalisation du nouveau terrain de sports nécessitent la construction d'un bâti servant de local technique. Dans cette perspective de construction d'un bâtiment, il est proposé au conseil municipal d'étendre la construction du bâtiment pour créer des locaux supplémentaires.

Monsieur Le Maire explique que l'entreprise Bretagne Ossature, actuelle locataire du bâtiment où se situent le local des associations et le local technique, souhaite disposer de plus de places. Une esquisse d'un bâtiment comportant différents locaux pouvant être mis à disposition des associations, un local de stockage pour les services techniques et le local technique propre au terrain de sports est présenté à l'assemblée.

Monsieur BOURGES précise que si nous ne prenons pas de mesures pour libérer de l'espace à l'entreprise en place elle ne pourra peut-être pas rester dans les bâtiments actuels : hors l'entreprise a manifesté le souhait de rester en place. Si l'entreprise occupe l'intégralité le bâtiment, le loyer sera réévalué.

Monsieur le Maire précise qu'il importe de prendre une décision rapide afin de pouvoir respecter les formalités administratives liées au dossier : estimatif, branchements, permis de construire...

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur la finalité du bâtiment qui sera construit.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité décide de construire un bâtiment qui regroupera, à la fois le local technique du terrain de sports, un local à disposition des services techniques et des locaux qui pourront être mis à disposition des associations et autorise le maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Compte tenu des impératifs liés au terrain de sports, Monsieur Le Maire demande à la commission travaux de travailler rapidement sur ce dossier lors de sa prochaine réunion (mardi 17 janvier à 19h00 – salle du conseil municipal). A l'issue de la réunion, les préconisations de la commission seront transmises au maître d'œuvre qui finalisera l'esquisse et préparera le dossier de demande de permis de construire.

Compte rendu

✓ Vœux – bilan

Monsieur Le Maire remercie Monsieur Didier BERNARD et la commission communication pour la réalisation du diaporama. Monsieur Didier Bernard rappelle à l'ensemble des conseillers municipaux, la nécessité de prendre des photos tout au long de l'année : chantiers en cours, travaux réalisés, animations, manifestations

Monsieur Le Maire souligne que la présence de la population a été importante et la présence politique bien remarquée : Monsieur LE ROCH, Monsieur LE BRAZIDEC, Monsieur LABBE.

La présence de Miss Bretagne a également été très appréciée.

✓ Nouveau terrain de sports

- La commission se réunit le mercredi 11 janvier à 14h30 pour l'ouverture des différents plis concernant les 3 lots (15 plis déposés)
- Conseil départemental – subvention : accord d'attribution de subvention pour un montant total de 46 763.75 €

✓ Informations diverses affaires municipales

- Le contrat avec la SACPA (Chenil services) est renouvelé dans le cadre du contrat en cours : cotisation annuelle 2583.23€ TTC.

✓ avis d'enquêtes publiques – dossier LE CUNFF-LUCAS

Une enquête publique est actuellement en cours concernant la société LE CUNFF-LUCAS (LCL) installée à Bonvalon 56150 GUENIN pour un projet d'agrandissement de son site. La société LCL assure le transit et le regroupement des fers et des métaux, propose la location de bennes et est agréée au titre de démolisseur des VHU (véhicules hors d'usage).

L'enquête publique se déroule du 9 janvier au 9 février avec une permanence du commissaire enquêteur en, mairie de Guénin.

Le conseil municipal sera invité à donner son avis sur la demande d'autorisation en cours lors du prochain conseil municipal.

✓ avis de consultation – dossier ZIEGLER

Une consultation du public va se tenir du 23 janvier au 20 février 2017, dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement concernant le projet ZIEGLER à Keranna Nord (exploitation d'un entrepôt de stockage de boîtes de conserves métalliques ou en bocaux de verre contenant des produits alimentaires). Le public pourra consulter le dossier en mairie de Plumelin aux horaires habituels d'ouverture.

Le conseil municipal sera invité à donner son avis sur la demande d'enregistrement lors du prochain conseil municipal.

✓ Restaurant scolaire :

Monsieur Le Maire propose de visiter un restaurant scolaire récent pour se faire une idée du prix, des normes à respecter et des équipements possibles. (Sabrina, Martine, Patricia, Christelle, Serge, Pierre)

✓ **Commission municipales**

➤ **Travaux**

- Maison de santé : maçonnerie terminée – en avance sur le planning
- Chantier Nature et Patrimoine : nettoyage de l'Espace de Loisirs du Tarun, des abords du terrain de sports, la lagune et la zone humide
- Espaces verts : étude en cours pour l'amélioration des parterres
- Accessibilité : le marché va être lancé prochainement et les travaux seront réalisés dans l'année
- ***réunion de travail commissions travaux – Mardi 17 à 19h00***
 - Cimetière (columbarium-jardin du souvenir) pour lancement maîtrise d'œuvre dans l'année
 - Bâtiment communal au nouveau terrain de sports
 - Nouvelles Résidences
 - Marché de voirie : prévoir date de passage de la commission sur les routes communales
- illuminations de Noel : une étude est en cours pour prévoir de nouveaux équipements

➤ **Enfance et jeunesse**

- Conseil municipal des jeunes : samedi 11 février – 10h30
 - Préparation journée « nettoie la nature »
 - Pique-nique géant

➤ **Communication/finances**

- Le bulletin annuel est en cours de distribution. Monsieur André BOURGES remercie le travail de la commission et les agents (Sonia LEGENDRE à la mairie et Guillaume DEMELIN à la communauté de communes) qui ont œuvré pour la rédaction du bulletin.
- La ***commissions des finances*** et adjoints sont invités à la réunion programmées ***lundi 23 janvier à 19h salle du conseil municipal.***
Points à l'ordre du jour :

- tarifs des salles
- Subventions associations

➤ **Sports et associations**

- Samedi 14/12- animation couture à la médiathèque

Questions et informations diverses

- ✓ Centre Morbihan Communauté
 - Premier conseil communautaire mercredi 11 janvier
 - Election du président et des vice-présidents
 - Les commissions seront attribuées lors de la réunion du mercredi 26 janvier
- ✓ dates des prochains conseils municipaux
 - mardi 7 février – 19h30
 - **mercredi 15 mars-19h00** (vote des comptes administratifs et intervention J-M. SCHMITT)
 - mardi 28 mars -19h30 (vote du budget général)

Les 15 et 28 mars requièrent la présence **impérative** de tous les conseillers municipaux.

Les dates des autres conseils municipaux vous seront transmises lors du prochain conseil municipal.

- ✓ calendrier des élections
 - **Dimanche 23 avril** – 1^{er} tour élections présidentielles
 - **Dimanche 7 mai** – 2nd tour élections présidentielles
 - **Dimanche 11 juin** -1^{er} tour législatives
 - **Dimanche 18 juin** – 2nd tour législatives

- ✓ inscriptions électorales

Monsieur Le Maire indique qu'à ce jour, ce sont 2135 électeurs qui sont inscrits à Plumelin (1973 au 29/02/2016). Arrêté à la date du 10 janvier, la commune a enregistré 227 nouvelles inscriptions et 65 radiations, soit un solde positif de 162 électeurs supplémentaires sur la commune

- ✓ Jumelage

Monsieur LE BOULAIRE Nicolas rapporte les derniers échanges avec la ville de WISSEMBOURG : l'adjoint actuellement en contact propose un jumelage avec la commune voisine de CLIMBACH. Des contacts vont être repris prochainement.

La séance est levée 21h29